

Le devenir des diplômés de DESS en formation continue

Après leur formation de DESS, 56% des enquêtés ont connu une évolution positive dans leur carrière professionnelle. Certains ont eu de nouvelles responsabilités dans leur emploi, d'autres ont trouvé un poste plus intéressant. Une grande partie des chômeurs ont retrouvé du travail. Le DESS, s'il est suivi pour des raisons professionnelles, améliore sensiblement les conditions d'emploi des salariés. Les 31% d'enquêtés qui n'ont pas connu de changement dans leur emploi se sont majoritairement inscrits dans ces formations pour des raisons plus personnelles (culture générale...).

La formation continue

En période de chômage conséquent, il est important pour les personnes en emploi comme pour les chômeurs de rester compétitif sur le marché du travail. La formation continue permet aux adultes en reprise d'études de compléter et mettre à jour leurs connaissances acquises lors de la formation initiale, mais aussi de valider par un diplôme universitaire les compétences professionnelles accumulées avec l'expérience.

L'offre de formation continue se situe dans toutes les composantes de l'université de Marne-la-Vallée (Unités de Formation et de Recherche, Instituts, Départements et IUT). Dans l'université, elle concerne, outre la préparation au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU), les formations professionnalisantes. Les formations accueillent soit spécifiquement des étudiants en formation continue, soit mêlent des publics différents (formation initiale, continue, par apprentissage).

Ce numéro d'Ofipe résultats est consacré au devenir professionnel des diplômés de DESS en formation continue à l'Université de Marne-la-Vallée en 2003.

Methodologie

En 2003, l'UMLV a diplômé 162 étudiants de DESS en formation continue. Ces étudiants ont été enquêtés en avril et mai 2005, par téléphone, afin d'établir leur parcours depuis l'obtention de leur diplôme. 132 diplômés ont pu être joints, soit un taux de réponse de 81 %.

Les informations collectées lors de l'enquête ont été complétées par celles contenues dans Apogée, la base de données administratives et pédagogiques de l'université.

La situation des enquêtés à l'entrée en DESS

Le taux de succès au DESS en formation continue (162 diplômés sur 184 inscrits), est légèrement plus élevé que celui des formations initiales (88,0% contre 86,4%). C'est en sciences politiques que le taux de réussite est le plus élevé : 97%. Les personnes n'ayant pas obtenu leur diplôme sont majoritairement des hommes qui n'ont qu'une équivalence au bac ou qui ont eu leur bac en retard (en moyenne vers 21 ans). Au contraire de la formation initiale où les étrangers sont surreprésentés parmi les non diplômés, tous les étrangers inscrits en formation continue ont réussi leur DESS.

La formation suivie

Les diplômés de formation continue ont suivi 21 DESS différents. Certains accueillent beaucoup d'étudiants en reprise d'études : 96% des étudiants en DESS « Ethique médicale et hospitalière » sont des salariés ; d'autres très peu, comme le DESS « Applications informatique à la gestion, aux études et aux multimédias » qui fonctionne essentiellement en apprentissage mais où il n'y a qu'un étudiant en formation continue ; d'autres sont très mélangés : le DESS « Management par les compétences et organisations » accueille autant d'étudiants en formation initiale que continue. Ce sont les sciences humaines qui rassemblent le plus d'étudiants en formation continue : 45% des adultes en reprise d'études sont inscrits dans cette discipline, 24% en économie-gestion, 19% en sciences politiques et 11% en sciences.

Diplômés 2003 de DESS en formation continue

		Part des formations continues		
		(en %)*	Diplômés	Enquêtés
Eco gestion	INGENIERIE DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE	61,1	22	17
	INGENIERIE IMMOBILIERE	11,5	3	3
	GESTION DES INDUSTRIES DU LUXE ET DES METIERS D'ART	13,6	3	2
	MGT PRODUCTION DE SERVICES	11,8	2	2
	MITIC	47,1	8	7
	ANALYSE DES MARCHES EMERGENTS ET EN TRANSITION	10,0	2	1
	Total	29,0	40	32
Sciences Humaines	GESTION DES ENTREPRISES D'INSERTION	79,3	23	19
	ETHIQUE MEDICALE ET HOSPITALIERE	95,8	23	19
Sciences Humaines	MANAGEMENT PAR LES COMPETENCES ET ORGANISATIONS	50,0	6	6
	INGENIERIE DU DEVELOPPEMENT URBAIN EUROPE MEDITERRANEE	34,6	9	7
	COMMUNICATION DES ENTREPRISES ET DES INSTITUTIONS	29,2	7	5
	APPLICATIONS INFO A LA GESTION, AUX ETUDES ET AUX MULTIMEDIAS	2,1	1	1
	MAINTENANCE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	16,7	3	3
	Total	40,0	72	60
Sciences Politiques	INFORMATION ET SECURITE	73,9	17	15
Sciences Politiques	GEOPOLITIQUE EUROPEENNE	16,7	10	8
	MAITRISE DES ARMEMENTS ET DESARMEMENT	18,8	3	2
	Total	30,3	30	25
Sciences	MANAGEMENT DE LA QUALITE TOTALE	11,4	5	4
	INGENIERIE DES RESAUX DE SANTE	83,3	5	5
	GESTION DU PATRIMOINE IMMATERIEL DES ENTREPRISES	29,4	5	3
	COMMUNICATION, RESEAU, IMAGE	8,3	3	2
	TECHNOLOGIES ET TECHNIQUES DES TELECOMMUNICATIONS	5,9	2	1
	Total	14,6	20	15
Ensemble		29,2**	162	132

* Parmi l'ensemble des diplômés 2003-2004

** Total hors DESS ne comptant aucun diplômé en formation continue en 2003-2004 (total pour l'ensemble des DESS : 25,7%)

44% des enquêtés sont des femmes

Hommes et femmes ne suivent pas les mêmes formations, 69% des femmes suivent un DESS de Sciences Humaines alors que la part des hommes suivant le même type de DESS n'est que de 27%. Certains de ces DESS sont fortement féminisés : DESS « Communication des entreprises et des institutions » (94% de femmes), DESS « Ethique médicale et hospitalière » (75%). En éco gestion, les femmes sont aussi très présentes dans le DESS « Gestion des industries du luxe et des métiers d'art » contrairement au DESS « Ingénierie de l'intelligence économique » (27%) et dans le DESS « Communication, réseau, image » (20%).

93% des enquêtés sont diplômés du supérieur

A l'entrée en DESS 93% des enquêtés étaient diplômés de l'enseignement supérieur et 59% avaient un diplôme suffisant pour s'inscrire en DESS : 29% avaient une maîtrise, 24% un bac + 5 (DESS, DEA, école de commerce...) et 6% un doctorat.

La caractéristique principale de la formation continue est de permettre aux personnes ne disposant pas du niveau d'études requis pour intégrer une formation, de faire valoir leur expérience professionnelle. Ainsi 54 personnes ont pu s'inscrire en DESS après une validation de leur niveau acquis par l'expérience. Parmi elles seulement 3 n'avaient que le BEPC et 6 le bac, les autres ayant obtenu un titre de niveau bac+2 ou bac+3 (BTS, DUT, DEUG, Licence...).

42% des enquêtés ont arrêté leurs études il y a plus de 10 ans. La remise à jour de leurs connaissances théoriques paraît alors indispensables. 45 enquêtés étaient encore en études il y a moins de 5 ans. De plus 23% des enquêtés ont obtenu leur diplôme précédent en formation continue, le plus souvent une licence ou un master.

La majorité des enquêtés sont en emploi avant l'inscription en DESS

Sur les 132 enquêtés, 108 étaient en emploi au moment de leur entrée en DESS, 22 cherchaient un emploi et 2 étaient dans une autre situation (l'un attendait le démarrage d'un projet et l'autre ne cherchait pas d'emploi). En moyenne les personnes en emploi l'occupaient depuis 8 ans, 34% d'entre eux avaient le même emploi depuis plus de 10 ans.

Parmi les personnes en emploi au moment de l'inscription 30 étaient salariés dans le cadre d'un plan de formation et 21 dans celui d'un congé individuel de formation. 57 étaient dans une autre situation (certains continuent de travailler tout en faisant le DESS). 3 étaient travailleurs indépendants (journaliste et consultants). Parmi les 22 demandeurs d'emploi, qui en recherchent un depuis en moyenne 6 mois, 10 ont bénéficié d'un Plan d'Aide au Retour à l'Emploi.

Comment financer sa formation ?

- Quelque soit l'effectif de l'entreprise dans laquelle il travaille, tout **salarié** (y compris en contrat à durée déterminée) peut se former :

-soit à l'initiative de l'employeur, dans le cadre du **plan de formation** : l'entreprise prend en charge le salaire, le coût de la formation mais aussi les frais annexes.
-soit de sa propre initiative, par le biais du **congé individuel de formation (CIF)**. Le CIF permet à tout salarié, au cours de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative, et à titre individuel, une formation indépendamment de celles prévues par le plan de formation de l'entreprise. L'autorisation d'absence donnée par l'employeur n'entraîne pas automatiquement le maintien de la rémunération, ni la prise en charge des frais afférents à la formation. Le salarié peut bénéficier d'une prise en charge de sa rémunération et des frais liés au congé par l'organisme paritaire collecteur agréé au titre du CIF (OPACIF). Il peut s'agir d'un fonds de gestion du CIF (FONGECIF), organisme paritaire à compétence interprofessionnelle et régionale, d'un OPACIF de branche (à compétence nationale) ou encore d'organismes dont la compétence est limitée à une entreprise ou un groupe d'entreprises (AGECIF).
-soit de sa propre initiative avec l'accord de son employeur dans le cadre du **droit individuel à la formation**.

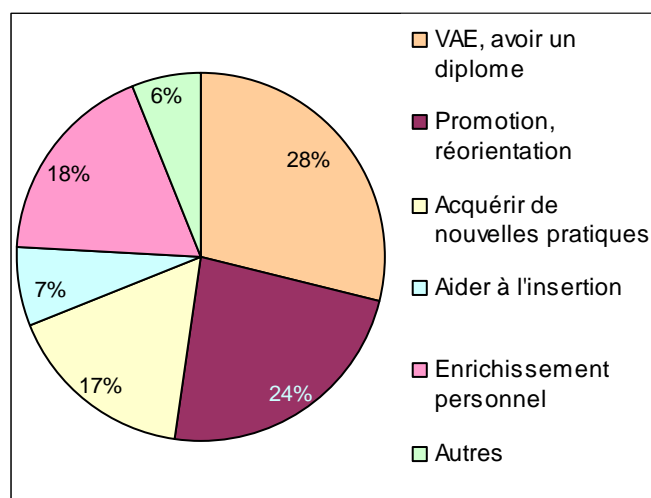
- Les **fonctionnaires** ou agents public (contractuel, auxiliaire, vacataire, etc.) relèvent de dispositifs de formation spécifiques aux fonctions publiques (congé formation 80%...).

- Chaque **demandeur d'emploi** est désormais engagé (lors de son inscription) dans un plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) signé avec l'Assedic (sous réserve de remplir certaines conditions). Après un entretien approfondi avec un conseiller de l'ANPE, le demandeur d'emploi signe un projet d'action personnalisé (PAP) conclu avec l'ANPE. Ce PAP lui permettra alors de s'engager dans des actions de formation. Le soutien par l'ANPE et l'Assedic dépendra de la pertinence et de la qualité du projet professionnel prévu, du choix de la formation et de l'organisme. L'ANPE ne finance que les stages habilités par l'Etat et privilégient ceux correspondant à un besoin sur le marché du travail.

18% des enquêtés suivent un DESS pour s'enrichir personnellement

Une grande partie des enquêtés (48%) déclarent avoir repris leurs études pour des raisons professionnelles : avoir une promotion, se réorienter, développer ses compétences professionnelles, mais aussi pour retrouver un emploi lorsque la personne est au chômage. Au contraire certains, beaucoup moins nombreux, désirent accroître leurs connaissances personnelles. Ces personnes sont en moyenne plus âgées (42,5 ans contre 38,3 ans pour les raisons professionnelles) et travaillent plus souvent pour l'Etat ou dans un organisme public. Presque 60% des étudiants en DESS « Ethique médicale et hospitalière » le suivent pour des raisons d'enrichissement personnel. Au contraire, dans le DESS « Gestion des entreprises d'insertion », aucun diplômé parmi les 19 enquêtés ne déclare s'être inscrit pour des raisons personnelles. 28% des enquêtés déclarent se former pour obtenir un diplôme ou valider leurs acquis mais sans préciser si ils le font pour obtenir une promotion ou pour leur enrichissement personnel, mais grâce à d'autres remarques on peut déduire que 60% de ces enquêtés l'ont fait pour les raisons professionnelles citées précédemment..

Pour quelles raisons aviez vous choisi de reprendre vos études ?



La situation des enquêtés 18 mois après le diplôme

Parmi les 132 diplômés ayant répondu à l'enquête, 111 occupent un emploi, 18 en recherchent un, 2 poursuivent leurs études et 1 se trouve dans une autre situation (élaboration de projet). .

Le taux de chômage est donc de 16,2% et le temps d'accès à l'emploi est de 4,7 mois. L'évaluation de ce temps d'accès à l'emploi ne porte que sur 45 personnes car sur les 132 enquêtés 11 n'ont jamais travaillé après le DESS et 76 ont gardé leur emploi précédent. 76% de ces 111 enquêtés en emploi au moment de l'enquête sont cadres et 82% ont un contrat stable.

Le devenir des 22 chômeurs au moment de l'inscription en DESS

Ces personnes en recherche d'emploi ont toutes déjà travaillé auparavant.

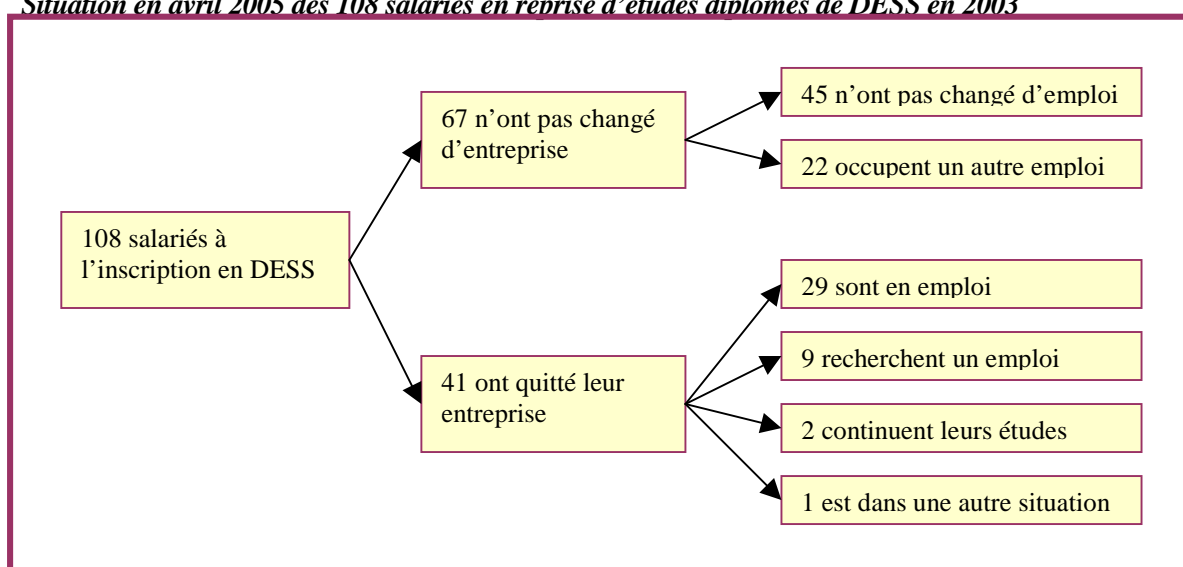
8 enquêtés parmi les 22 étaient encore au chômage au moment de l'enquête :

- ✓ 6 n'ont pas eu d'emploi après leur sortie de DESS et ces diplômés cherchaient déjà un emploi depuis 10 mois en moyenne avant le début du DESS. Remarquons que trois de ces personnes finissaient juste leur stage au moment de l'enquête, stage qui a duré 18mois. Les trois autres enquêtés qui n'ont toujours pas occupé d'emploi depuis la fin du DESS sont plus âgés que la moyenne (41 ans contre 36 pour l'ensemble des chômeurs au moment de l'inscription).
- ✓ Les deux autres diplômés actuellement à la recherche d'un emploi avaient signé un CDD en sortant de DESS (8 et 18 mois). Ces deux personnes avaient connu une période de chômage moins longue avant le DESS.

14 diplômés, préalablement chômeurs, ont trouvé un emploi au moment de l'enquête et parmi eux 3 enquêtés ont déjà eu deux emplois. Pendant leur dernier emploi avant le DESS 10 de ces 14 enquêtés avaient un contrat stable, ils ne sont plus que 8 après le DESS. Le salaire moyen est passé de 2409 euros net par mois à 2309 euros (10 enquêtés ont répondu aux deux questions de rémunération) : 4 ont un salaire moins élevé et 6 plus important. On peut estimer, à partir de l'intitulé de l'emploi et des informations recueillies sur le type de l'employeur et son activité, que 4 enquêtés ont connu un réel changement d'activité, 7 une différence importante, 4 une différence moindre et 1 un poste identique au précédent.

Le devenir des 108 diplômés en emploi au moment de l'inscription en DESS

Situation en avril 2005 des 108 salariés en reprise d'études diplômés de DESS en 2003



✓ **9 diplômés déclarent rechercher un emploi au moment de l'enquête alors qu'ils en avaient un au moment de leur inscription en DESS.** Parmi eux 3 n'ont pas retrouvé de travail depuis l'obtention du diplôme, 2 d'entre eux avaient pourtant un CDI à l'inscription. Les 6 autres ont retrouvé un emploi à la sortie de DESS mais ne sont plus en activité actuellement : 3 avaient repris leur emploi antérieur : deux étaient en CDI, le troisième avait un contrat aidé (emploi jeune, CES...), et les trois enquêtés restant avaient obtenu un nouveau contrat : un CDI et deux CDD (de 12 et 15 mois). Un seul diplômé sur les 6 ayant retrouvé un emploi, a eu deux emplois après le DESS : celui qui avait un contrat aidé. On a demandé à ces 6 enquêtés de comparer certains aspects de leurs emplois avant et après le diplôme. Il en ressort que le contenu de l'emploi et les responsabilités de l'enquêté sont restés identiques ou se sont légèrement améliorés, que l'autonomie dans le travail et les perspectives de carrière sont restés identiques et que les horaires de travail n'ont pas changés ou ont un peu diminués.

96 diplômés occupent un emploi au moment de l'enquête. On distingue trois groupes parmi eux : 45 n'ont pas changés d'emploi, 22 en ont changé en restant dans la même entreprise et 29 ont changé d'entreprise.

✓ **45 diplômés n'ont changé ni d'employeur ni de fonction.**

Ce groupe d'enquêtés est le plus âgé, les diplômés ont en moyenne 42,4 ans alors que l'âge moyen des 96 personnes en emploi avant et après le DESS est de 40,2 ans. On observe aussi que ces personnes travaillent plus souvent pour l'Etat ou un organisme public que les autres groupes, notamment 22 dans le domaine de la santé et 7 dans la défense. Ce groupe a le salaire moyen le plus élevé (2 660 euros à l'inscription en DESS et 2 912 à l'enquête), logique vu que ceux sont les plus âgés.

On observe une quasi immobilité en terme de nature de contrat : à l'inscription en DESS on observe 18 CDI, 19 titulaires de la fonction publique, 3 indépendants et 5 CDD. Deux des 5 enquêtés en CDD à l'inscription, ont obtenu un contrat stable après l'obtention du diplôme (un CDI et un fonctionnaire). De même le seul changement de PCS concerne 6 professions intermédiaires qui sont devenus cadres. 3 enquêtés ont changé de lieu de travail (militaires).

Pour ce groupe d'enquêtés, le DESS a eu peu d'impact sur les conditions d'emploi : environ 75% des enquêtés trouvent un contenu d'emploi, des responsabilités, une autonomie identiques par rapport à leurs missions d'avant diplôme. Les autres enquêtés trouvent leur emploi un peu ou beaucoup plus intéressant qu'avant. 13 personnes pensent que leurs perspectives de carrière se sont améliorées.

Evolution de la situation professionnelle des diplômés de DESS initialement en emploi

	Statut de cadre	CDI ou fonctionnaire	Entreprise privée	Ile de France	Salaire net mensuel moyen (en euros)
Pas de changement (N=45)					
Situation au moment de l'inscription	28	37	13	39	2660
Situation à l'enquête	34	39		36	2912
Changement d'emploi dans la même entreprise (N=22)					
Situation au moment de l'inscription	15	20	7	17	2186
Situation à l'enquête	21	21		17	2778
Changement d'entreprise (N=29)					
Situation au moment de l'inscription	19	24	17	17	2188
Situation à l'enquête	20	23	14	18	2702
Ensemble des enquêtés (N=96)					
Situation au moment de l'inscription	62	81	37	73	2384
Situation à l'enquête	75	83	34	71	2809

✓ **22 diplômés ont changé d'emploi dans la même entreprise.**

L'impact de la formation est beaucoup plus positif pour ce groupe, on peut penser que la prédominance du plan de formation y est pour quelque chose car ce dernier est effectué à l'initiative de l'entreprise. Sur les 22 diplômés 13 ont connu un changement de poste important voire très important, 9 une différence peu ou pas importante.

Ainsi on passe de 15 cadres à 21 sur 22 personnes : 6 personnes ont obtenu une promotion grâce à la formation, et une des deux personnes qui était en CDD a obtenu un CDI. De même c'est dans ce groupe qui avait le salaire de départ le plus bas, que le salaire moyen a le plus augmenté : 2186 euros avant le DESS à 2778 euros après. Seulement 2 enquêtés ont changé de département de travail.

Au contraire du groupe précédent le changement est très présent et positif : 19 des 22 diplômés ont trouvé que le contenu, leurs responsabilités et leur autonomie ont augmenté et 17 que leurs

perspectives de carrière se sont améliorées. Pour certains seul l'intitulé a changé, ils ne trouvent pas plus d'intérêt à leur emploi.

Pour certains le changement de fonction est important : un enquêté auparavant responsable de l'équipe anti-graffitis , en ayant suivi le DESS « Management de la qualité totale » est devenu délégué qualité.

Comparaison de l'emploi actuel avec l'emploi précédent									
	Contenu de l'emploi		Responsabilités		Autonomie		Perspectives de carrière		
	identique	+ intéressant	identiques	augmenté	identique	augmenté	identiques	améliorées	
Pas de changement (N=43)	32	10	32	9	34	8	29	13	
Changement d'emploi (N=22)	2	19	3	19	3	19	3	17	
Changement d'entreprise (N=29)	2	26	2	22	2	19	7	20	

✓ **29 diplômés ont changé d'entreprise.**

Ce groupe est composé d'une proportion plus importante d'hommes que les groupes précédents (63% contre 56% et 42%) et c'est aussi le plus jeune (37,3 ans) et celui le plus souvent employé par les entreprises privées (59% contre 30% et 32% dans les deux autres groupes).

Ce groupe est logiquement celui qui connaît le plus de changement, pas forcément positifs. Ainsi 3 CDI n'ont plus qu'un CDD, 1 chef d'entreprise est devenu cadre et 3 cadres sont maintenant classés dans les professions intermédiaires. De même, 7 enquêtés ont changé de lieu de travail. Mais certains changements sont positifs : les deux employés ont grimpé dans l'échelle des PCS et deux professions intermédiaires sont devenus cadres. Le salaire moyen a fortement augmenté car il est passé de 2188 à 2702 euros.

Ce groupe reste toutefois le plus défavorisé avec le salaire moyen le plus bas et le taux de CDI le moins élevé, mais c'est aussi le groupe qui trouve le plus souvent que leur emploi est beaucoup plus intéressant que le précédent (26). Leurs responsabilités, leur autonomie et leurs perspectives de travail se sont aussi accrues.

Qui continue ses études après un DESS ?

23 des 132 enquêtés ont poursuivi leurs études en 2003-2004 : 9 ont préparé un master ou DESS, 8 un DEA ou une thèse, et 6 un autre diplôme (langues, préparation aux concours...). 22 des 23 étudiants sont en emploi actuellement et 21 ont gardé le poste qu'ils occupaient avant le DESS. Ils ont majoritairement un contrat stable (CDI ou fonctionnaire) et le grade de cadre. La moitié d'entre eux avaient déjà un master ou un doctorat à l'inscription en DESS et se sont inscrits pour enrichir leurs connaissances personnelles mais aussi pour acquérir une nouvelle perspective qui peut leur servir à entamer une réflexion au niveau professionnel. C'est particulièrement le cas pour le DESS « Ethique médicale et hospitalière » où 10 diplômés continuent par un master ou doctorat de philosophie pratique tous à l'université de Marne la Vallée, puis pour les trois quarts une troisième année en 2004-2005, toujours en philosophie pratique. Il faut faire attention à ces dernières données car pour 3 d'entre eux les enquêtés n'ont pas précisé si en 2003-2004 ils finissaient leur master à objectif professionnel (DESS) ou s'ils commençaient une réflexion avec le master de recherche (DEA).

Bilan

On peut distinguer trois groupes d'enquêtés, ceux dont les conditions d'emplois se sont améliorées grâce au DESS, ceux pour qui il n'a rien changé et ceux qui, malgré cet apport de formation, ont connu une évolution négative.

✓ **74 enquêtés ont connu une évolution positive.** On regroupe ici les personnes qui ont connu un changement de statut positif (passage à l'échelon de grade, obtention d'un CDI...), une augmentation du salaire, ou ceux qui trouvent un intérêt plus important à leurs nouvelles missions. Donc pour plus de la moitié des enquêtés le DESS a contribué à améliorer leur vie professionnelle.

✓ **47 diplômés n'ont connu aucun changement.** Pour ces enquêtés, leurs missions n'ont pas changé, ils n'ont pas été augmentés et l'intérêt de leur emploi est toujours le même. Parmi eux, 6 sont actuellement au chômage mais déclarent que le ou les emplois occupés au cours des 18 mois écoulés présentent les mêmes caractéristiques que celui qu'ils occupaient avant l'inscription. 22 de ces enquêtés ne se sont pas inscrits en DESS pour des raisons professionnelles mais personnelles, on peut donc penser qu'ils n'attendaient pas de changement particulier dans leurs missions ni dans leur statut. De même c'est le groupe qui était le plus favorisé au départ : salaire moyen le plus élevé, plus souvent bac+5, plus souvent employé par l'Etat et fonctionnaire... C'est donc le groupe qui avait le moins à gagner à faire un DESS, car les possibilités de promotion étaient moins importantes étant donné leur niveau de départ.

✓ **11 diplômés sont dans une situation particulièrement difficile.** Parmi eux, 3 personnes n'ont pas retrouvé l'emploi qu'elles occupaient avant le DESS, ce qui semble contrevenir au dispositif légal régissant le système de formation continue. 8 autres, déjà au chômage depuis plus de 10 mois avant leur inscription à l'université ne sont toujours pas parvenues, 18 mois après leur retour sur le marché du travail, à occuper le moindre emploi.

Quel est le moyen le plus efficace pour trouver un emploi ?

Sur les 132 enquêtés 50 personnes étaient concernées par la question « Par quel moyen avez-vous trouvé cet emploi ? ». 12 ont répondu avoir été aidé par leurs relations personnelles et 5 par leurs relations professionnelles antérieures : le réseau a donc un poids important dans la recherche d'emploi. Le stage est aussi un bon moyen de décrocher un emploi pour 7 enquêtés. A l'inverse 15 personnes ont trouvé leur emploi sans appui interne à l'entreprise, grâce aux petites annonces (APEC, presse, internet...) ou aux candidatures spontanées. 5 diplômés ont créé leur propre entreprise.

Pour aller plus loin

- Devenir en 2005 des diplômés de DESS 2003, *Ofipe résultats* n°63, octobre 2005.
- Bilan de la formation continue, *Ofipe résultats* n°20, UMLV, juin 2002.
- *Hommes et femmes salariés face à la formation continue*, Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ), Bref n°179, octobre 2001.
- *La formation continue*, Perspectives internationales, Savoir et formation, juin 2005.
- *Formation continue et mutations de l'emploi*, Roland GUILLON, L'Harmattan